



Lettre destinée aux Professionnels de santé

Information destinée aux ophtalmologistes, pharmaciens d'officine et Pharmaciens hospitaliers

<u>Objet</u>: Rupture d'approvisionnement de la spécialité RIFAMYCINE CHIBRET 1000 000 UI POUR CENT, collyre en solution – Flacon de 10ML CIP: 34009 309152 3 3

Madame, Monsieur, Chères Consœurs, Chers Confrères,

THEA PHARMA souhaite vous informer d'une rupture d'approvisionnement sur les canaux **ville** et **hôpital** de la spécialité :

RIFAMYCINE CHIBRET 1000 000 UI POUR CENT, collyre en solution – Flacon 10ML CIP: 34009 309152 3 3

Dans ce contexte, en accord avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), un stock de dépannage d'urgence de cette spécialité (en quantité très limitée) a été constitué afin de répondre **uniquement** :

- aux demandes des pharmacies d'officine pour les patients en sortie d'hôpital avec une initiation du traitement par RIFAMYCINE Collyre réalisée à l'hôpital nécessitant une poursuite de traitement
- aux prescriptions (ville et hôpital) de RIFAMYCINE collyre pour lesquelles un antibiogramme a été réalisé et montre que le germe est sensible uniquement à cet antibiotique.

Dans ce cadre strict, le pharmacien d'officine ou la PUI doit contacter le Laboratoire par mail à l'adresse : outofstock.france@theapharma.com ou par téléphone au 0 808 800 100 Service gratuit prix appel .

Il sera demandé la justification de la prescription ainsi que son contexte, et éventuellement l'antibiogramme.

En l'absence de disponibilité de cette spécialité en pharmacie, des alternatives thérapeutiques en collyre existent dans les mêmes indications (famille des aminosides - Tobramycine) et dans l'indication de la





conjonctivite bactérienne (famille des macrolides - Azithromycine). La présentation de RIFAMYCINE sous forme pommade ophtalmique reste disponible.

Contact - Information médicale

Pour toute question concernant cette information, nous vous invitons à contacter notre service d'Information Médicale au 0 808 800 100 Service gratuit ou par email : info.france@theapharma.com.

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur https://signalement.social-sante.gouv.fr/

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez https://ansm.sante.fr/ ou https

Nous sommes conscients des désagréments causés par cette situation, et nous vous prions de nous en excuser.

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chères Consœurs, Chers Confrères, en l'assurance de nos salutations distinguées.



Delphine SOLA

Pharmacien Responsable

GTRUP0625